

« Personne ne connaît la Région »

A la tête de la liste UMP pour les élections régionales, Jean-François Copé, en campagne samedi après-midi en Essonne, a déploré le déficit de notoriété de la Région Ile-de-France. Il entend la rendre plus proche des habitants...

« **C**e ne sont pas des campagnes faciles » a déclaré le ministre Pierre-André Wiltzer (UMP) en parlant des Régionales. « Car elles sont perçues comme quelque chose de flou. C'est à nous d'essayer de leur donner du concret ». C'est sur les terres de la députée, Nathalie Kociusko Morizet, que Jean-François Copé, tête de liste UMP aux élections régionales d'Ile-de-France, s'est rendu samedi après-midi. Pour lui aussi, les élections régionales sont encore loin des citoyens. « Le drame c'est que personne ne sait ce qu'est la Région, huit départements, 11 millions d'habitants, le tiers de la richesse nationale. Personne ne connaît ni son nom, ni celui de son président. Il y a d'ailleurs une consigne, ne jamais prononcer son nom, vous contribueriez à sa notoriété. Dites seulement Jean-Paul H. ».

LA CARTE ORANGE MOINS CHÈRE

Devant une assemblée d'élus de la 4^e circonscription, Jean-François Copé, également maire de Meaux (77), s'est engagé, s'il était élu, à entretenir de fréquentes relations avec les maires et leurs adjoints. « Je ferai deux fois par an une conférence avec l'ensemble des élus



De gauche à droite, le député, Pierre Lasbordes, Jean-François Copé, le ministre Pierre-André Wiltzer et la députée, Nathalie Kociusko Morizet.

locaux pour évoquer leurs problèmes, notamment liés à la décentralisation et je me rendrai une fois par semaine sur le terrain, voir les dossiers qui n'avancent pas ». Aux côtés des deux chefs de file de la liste essonnoise, le député Pierre Lasbordes et Nathalie Kociusko-Morizet et en présence de Serge Dassault, maire de Corbeil, le porte-parole du gouvernement a évoqué quelques points de son programme, notamment liés aux transports franciliens, de la compétence de la Région « On va aligner tous les prix de la carte orange sur le prix le plus bas, 45 euros. Ce qui sera financé par la lutte contre la fraude et par les jours fériés ». Pour sécuriser les trains, il entend mettre en place « un référent sécurité par rame, payé par la Région. On m'a dit que certains voyageurs préféreraient prendre les trains omnibus plutôt que de courir le risque de se retrouver coincé sur

un long trajet avec une bande de voyous. Ce n'est pas acceptable ». Un élu dans la salle a demandé « si l'abandon du troisième aéroport n'était pas une grossière erreur, alors qu'il faudra vingt ans pour le construire et que le trafic aérien va augmenter ». Le ministre s'est expliqué en disant que « si le troisième aéroport était décidé maintenant, l'administration de l'aviation civile ne ferait rien pour régler les problèmes de bruit, en disant de toute façon, on aura bientôt un nouvel aéroport ». Concernant le trafic routier, Jean-Jacques Scherchen, maire de Longpont-sur-Orge, s'est plaint du projet C6, destiné à élargir la N20. « De grâce supprimez-nous le projet C6 » a demandé le maire. « Vendu ! » a répondu le candidat, pour la première fois applaudi par l'assemblée. Preuve que les messages qui portent sont ceux qui touchent à la proximité. A. R.

nuisance des Essonnien

Un nouvel outil pour lutter contre le bruit : un observatoire, lancé les semaines dernières en Essonne, permettra de traiter le problème à la source, en édifiant des protections phoniques ou en isolant les façades des logements fortement exposés. La campagne électorale est lancée: quelles sont les programmes des candidats? Voici leurs réponses. Il est urgent d'agir !

Champlan : le ras-le-bol

Le petit village de Champlan, peuplé de 2500 habitants, est saturé! Trop de bruit! «Les gens se plaignent sans arrêt». Jacques Lemaire, premier maire-adjoint, constate avec tristesse l'évolution de son village, où il habite depuis trente ans. Marié à une «fille, née à Champlan, de parents et de grands-parents champlanois», il a des racines dans ce petit coin du nord de l'Essonne, qu'il ne souhaite pourtant pas quitter. Champlan se trouve au cœur d'un nœud routier, coincé entre la N20, l'A6 et l'A10. «Et en plus, ils veulent doubler la voie rapide Antony-Massy, la Rn 591, jusqu'au rond-point Gutenberg! Cela va aggraver notre cas à partir de l'été prochain. Nous réclamons une protection phonique avec des murets de terre le long de la Rn 591, et vers le centre-ville, une couverture de la voie. On demande beaucoup pour avoir peu. Si on demande peu, on n'a rien».

Le bruit des avions, des motos, des voitures, des trains, Champlan est cerné! Les TGV, «on doit les supporter selon le sens du vent». Sans parler de la ligne de chemin de fer, Juvisy-Ver-sailles. Jacques Lemaire se plaint que son village hérite des refus des villes voisines de Longjumeau et de Palaiseau: «Cela a été le cas pour la station d'épuration, pour le terrain d'accueil des nomades... Il se disent, autant le mettre sur Champlan, cela gênera moins de monde. On est tout le temps en bisbille avec eux à cause de ça.» Les avions ne sont ni loin ni haut. «Les gros porteurs, c'est affreux. Ils mettent beau-



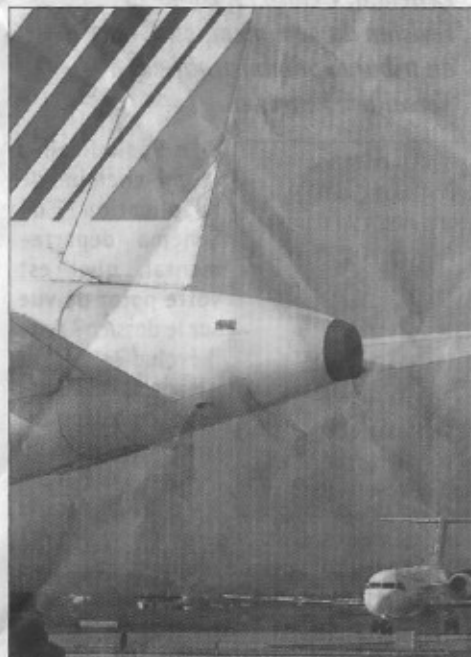
«Les habitants se plaignent tout le temps»

coup de temps à prendre de l'altitude. Il faut savoir qu'à Champlan, on est tributaires d'Orly. On ne peut pas dépasser le seuil de 2700 habitants, à cause du bruit et du risque d'accidents. On doit garder du coup 40% de notre superficie en zones cultivables». Du coup, le village est vieillissant. Champlan a constitué un comité de défense pour manifester son ras-le-bol. Une grande partie de la population, surtout celle installée depuis longtemps dans le village, se mobilise: «On participe à des actions diverses, on pose des banderoles sur les ponts au-dessus de l'autoroute, on bloque le conseil municipal... on essaye de se faire entendre, mais c'est dur».

A. R.

Avions : il est urgent d'attendre

Quotidiennes et nocturnes, assourdissantes ou sournoises, les nuisances aériennes constituent l'un des problèmes majeurs auxquels les Essonnien sont confrontés en termes de pollution sonore. Un dossier qui n'est pas prêt d'être résolu au rythme où s'envole la demande internationale de transports de passagers. Dernier rebondissement en date : l'annonce le 5 février par le ministère du Transport de «geler la mise en œuvre du projet de réorganisation des routes aériennes dans la région parisienne». Quatre élus essonnien, Laurent Béteille, sénateur-maire de Brunoy, Nicolas Dupont-Aignan, député-maire d'Yerres, Guy Geoffroy, député-maire de Combs-la-Ville et Georges Tron, député-maire de Draveil, s'en félicitent. Ils s'en expliquent : « Cette réorganisation orchestrée à l'insu des associations et des élus aurait entraîné de graves nuisances pour les habitants du sud est parisien. Aujourd'hui reportée, nous restons mobilisés pour qu'elle soit définitivement abandonnée. » Précisément, c'est la mise en place d'un cinquième point de sortie pour les avions en partance de Roissy, pour le sud qui était en cause. Si ce projet était appliqué, encore plus d'avions survoleraient ainsi l'Essonne. Or, tout était prêt pour le 15 avril. Pourquoi le « gel » soudain de ce projet annoncé par le ministère ? Christian Roger, président de l'Observatoire des nuisances aériennes (ONA), glisse non sans malice que « tout ceux qui



Pas de bouleversement de la carte du ciel jusqu'à nouvel ordre. (Crédit photo : ADP)

seraient tentés d'y voir des considérations électorales feraient preuve de mauvais esprit ! » A la veille d'élections que certains aimeraient transformer en vote-sanction contre le gouvernement, le ministère des Transports a sans doute jugé qu'il était, selon la formule, urgent d'attendre...

S. P.

Aires d'accueil : « Rien n'a bougé ! »

Il y a un an, le préfet de l'Essonne signait le schéma départemental d'accueil des gens du voyage. Un document qui contient des « anomalies » aux yeux du maire de Linas et conseiller général de Montlhéry (non-inscrit), François Pelletant. Celui-ci réclame la révision du document, qu'il attaque au tribunal administratif de Versailles. Entretien.



- Le Républicain : A mi-chemin de l'application du Schéma départemental, quel est votre point de vue sur le dossier ? A-t-il évolué ?

- François Pelletant : Le schéma départemental des gens du voyage a été signé il y a un an dans les os des maires. C'est à peine s'ils y ont été associés. Il y a eu peu de réunions. Pas d'avis contribution, même écrite. Quand le projet a été finalisé, il a été envoyé aux maires, pour avis seulement. J'estime que ce schéma contient des anomalies. C'est la raison pour laquelle j'ai déposé un recours gracieux auprès du préfet de l'Essonne, puis auprès du tribunal administratif de Versailles.

Concrètement, que reprochez-vous au schéma départemental des gens du voyage ?

Ce document contient trois grosses anomalies. Premièrement, les aires d'accueil de petites capacités sont largement insuffisantes par rapport aux besoins du département. Elles



François Pelletant (photo ci-contre) : « Il reste un an aux maires pour appliquer le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, mais on risque de ne pas être au rendez-vous de l'échéance. Ce plan n'a pas été élaboré dans la concertation. Il ne résoud rien. » (Ci-dessus, un camp de nomades de l'aire de Lisses)

couvrent au mieux une vingtaine de places chacune, là où il en faudrait au moins soixante. Deuxièmement, ces aires sont mal réparties dans le département. Par exemple, dans mon canton, il y a six fois plus d'aires de prévu qu'ailleurs. C'est injuste. Troisièmement, le document n'apporte aucune précision quant aux aires de grand passage, qui portent sur 200 places. C'est important, car je rappelle que chacune de ces aires représente à elle seule l'équivalent de deux hectares. Il faudrait en créer trois-quatre dans l'Essonne, mais comme rien n'est inscrit, personne ne bouge. Tout le monde fait le gros dos, en espérant que cela tombe chez le voisin. Evidemment, ce n'est pas comme ça que l'on réglera le problème.

- Que proposez-vous ?

- Une révision du document. C'est une évi-

dence de le rappeler, mais les nomades forment une population en perpétuelle migration. Ce sont des gens qui bougent. On ne peut donc aborder le problème sous le seul angle local. Il faut une politique menée au moins à l'échelon départemental, si ce n'est régional. Sinon, on ne s'en sortira pas. Dans cette affaire, le Département aurait dû prendre le problème à bras-le-corps. L'action sociale fait partie de ses délégations, non ?

- Vous avez intenté une action juridique. Où en est votre recours ?

- En mars dernier, j'avais déposé un recours gracieux auprès du préfet de l'Essonne pour demander une révision du schéma départemental. Sans surprise, il n'a pas abouti. Alors, j'ai déposé en mai un recours auprès du tribunal administratif de Versailles. Avec notre avocat, nous attendons qu'il soit inscrit à

l'ordre du jour. J'espère au printemps.

- Sur quels arguments vous appuyez-vous ?

- Erreurs manifestes d'appréciation, différences entre le projet initial et le schéma, problèmes administratifs.

- Vous attaquez donc le préfet.

- Oui, mais je considère que c'est normal dans une démocratie de pouvoir déposer un recours quand on pense qu'il y a injustice. La justice fera son travail.

- Dans ce dossier, quelles sont vos craintes ?

- La loi prévoit que les maires disposent d'un délai de deux ans pour mettre en application le schéma départemental. On est à la moitié de l'échéance et je ne vois pas grand-chose qui ait commencé. On a perdu un an. Il est urgent de se préoccuper du problème. Il faut de l'emprise foncière, c'est-à-dire du terrain. Or, personne ou presque ne bouge. Il y a de grandes chances qu'on ne soit pas au rendez-vous en 2005.

- Que se passerait-il dans cette hypothèse ?

- Le préfet aurait le pouvoir d'inscrire la dépense de construction d'une aire d'accueil dans les budgets communaux. Mais ce n'est qu'un jeu d'écriture comptable. Dans les faits, il n'est pas évident que cette dépense soit effectuée et l'on resterait toujours dans une impasse. La seule solution, c'est de renégocier le schéma départemental.

- Avez-vous rencontré les gens du voyage ? Que pensent-ils de votre position sur ce dossier ?

- J'ai rencontré les responsables de l'Association départementale des gens du voyage. Ils comprennent que ma démarche n'est pas dirigée contre eux et me soutiennent. Au-delà de tout aspect politique, je pense que si on ne trouve pas de vraies solutions, cela risque d'engendrer de vraies distorsions dans l'organisation sociale de nos communes.

Propos recueillis par Stéphane Piraud